

La fréquentation touristique en Normandie : deuxième plus forte progression de France métropolitaine

Insee Analyses Normandie • n° 116 • Juillet 2023



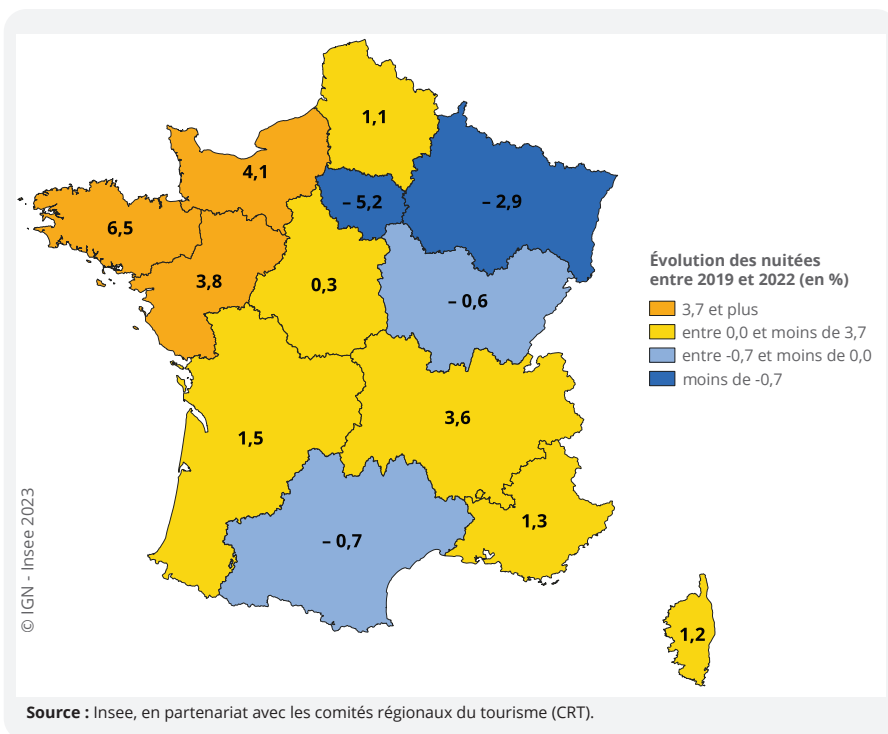
En 2022 et après deux années de crise sanitaire, les hébergements touristiques normands enregistrent 16,3 millions de nuitées, soit une hausse de 4,1 % de la fréquentation par rapport à 2019, nettement supérieure à celle observée au niveau national (+0,3 %). La croissance de la fréquentation touristique normande s'inscrit dans la continuité de la progression du nombre de nuitées observée dans la région entre 2017 et 2019. Ces résultats interviennent dans le contexte d'une année 2022 sans événement culturel ou sportif majeur dans la région, et alors que l'on observe un fort recul des clientèles russes (sanctions internationales) et sino-japonaises (restrictions sanitaires). Cette croissance du nombre de nuitées est portée, dans la région, par l'excellente année des campings dont la fréquentation a bondi de 16,5 % par rapport à 2019. La Normandie est ainsi la deuxième région de France métropolitaine bénéficiant de la plus forte croissance du nombre de nuitées, la première s'agissant des campings.

La Normandie, deuxième plus forte hausse de la fréquentation touristique des régions de France métropolitaine

En 2022, les hébergements touristiques normands enregistrent 16,3 millions de nuitées, soit 3,7 % des nuitées de France métropolitaine. La Normandie se situe toujours à la 9^e place des régions de métropole en termes de **fréquentation** touristique, comme en 2019, dernière année de référence avant la crise de la Covid-19.

Pour autant, les hébergements normands enregistrent 640 000 nuitées supplémentaires entre 2019 et 2022, soit une hausse de la fréquentation de 4,1 % ► **figure 1**, nettement supérieure à celle du niveau national (+0,3 %). Cette croissance de la fréquentation touristique normande au cours de l'année 2022 s'inscrit dans la continuité de la progression du nombre de nuitées observée dans la région entre 2017 et 2019 (supérieure à 4 % chaque année). Toutes les régions des façades Atlantique et Manche bénéficient d'une augmentation de leur fréquentation touristique, notamment celles du nord-ouest. La Normandie profite de la 2^e plus forte hausse des régions métropolitaines, derrière la Bretagne (+6,5 %) et devant les Pays de la Loire (+3,8 %).

► 1. Évolution des nuitées entre 2019 et 2022 dans les hébergements collectifs touristiques en France métropolitaine



En Normandie, la croissance de la fréquentation touristique est portée par la clientèle résidente (+7,5 % par rapport à 2019 ► **figure 2**), davantage que pour la France métropolitaine dans son ensemble (+3,4 %). De ce fait, la

Normandie bénéficie de la 2^e plus forte croissance de la fréquentation pour cette clientèle après la Bretagne (+8,5 %). En revanche, la fréquentation des touristes **non-résidents** baisse en Normandie, même si ce repli est moins marqué qu'au

niveau national (respectivement -5,7 % et -6,8 %).

Désormais, les hôtels représentent moins de la moitié du total des nuitées passées dans les hébergements touristiques normands (49,5 % contre 52,6 % en 2019) et les campings près d'un tiers. Dans les autres **hébergements collectifs de tourisme** (AHCT ; 19 % des nuitées normandes), la fréquentation augmente de 3,7 % entre 2019 et 2022, malgré le recul de la fréquentation de la clientèle non-résidente.

Une saison estivale particulièrement dynamique en Normandie

La fréquentation touristique est plus dynamique en 2022 qu'elle ne l'était au cours de l'année 2019, avant la crise sanitaire, notamment de mai à septembre (de +9,2 % en juillet à +17,5 % en mai). Seul le mois de juin fait exception, l'année 2019 ayant été marquée par trois événements importants (le 75^e anniversaire du débarquement de Normandie, l'Armada de Rouen et la coupe du monde féminine de football au Havre ► **figure 3**). La hausse de fréquentation est d'autant plus remarquable qu'aucun événement touristique majeur ne s'est déroulé dans la région en 2022. Néanmoins, ce dynamisme s'inscrit dans un contexte météorologique particulièrement favorable, avec un mois de juillet 2022 parmi les plus chauds depuis 75 ans dans la région (4^e mois le plus chaud sur la période). La fin de l'été fait état d'une augmentation de 9,7 % des nuitées en septembre, principalement dans les campings (+35,0 %).

En revanche, au début de l'année 2022, la fréquentation touristique est globalement en repli en Normandie. Celle-ci révèle, au cours du mois de janvier, un recul de 12,3 % par rapport à 2019, et malgré un mois de février plutôt positif (+2,1 % par rapport à février 2019), le mois de mars affiche également un net retrait du nombre de nuitées (-7,6 %). Lors du dernier trimestre 2022, la fréquentation touristique est comparable à celle de 2019.

La fréquentation hôtelière ne retrouve pas son niveau d'avant-crise...

En 2022, les hôtels normands enregistrent près de 8,1 millions de nuitées, soit 3,9 % des nuitées de France métropolitaine, plaçant ainsi la Normandie au 8^e rang des régions pour la fréquentation hôtelière. Les

► 2. Fréquentation touristique par type d'hébergement collectif et évolution 2019-2022

Type d'hébergement	Territoire	Nuitées en 2022 (en milliers)	Part de la clientèle non-résidente (en %)	Évolution 2019-2022 (en %)		
				Totale	Clientèle résidente	Clientèle non-résidente
Hôtels	Calvados	3 493	25,0	-1,7	5,1	-17,8
	Eure	556	12,8	-10,2	-9,2	-16,2
	Manche	1 231	20,4	-3,7	-0,5	-14,3
	Orne	310	12,2	-5,5	-4,0	-15,3
	Seine-Maritime	2 491	22,4	-0,3	-1,7	4,9
	Normandie	8 081	22,2	-2,4	0,4	-11,2
	France métropolitaine	207 301	33,2	-3,4	0,2	-10,0
Campings	Calvados	2 454	32,6	15,4	23,0	2,3
	Eure	188	45,6	-1,4	0,6	-3,8
	Manche	1 601	30,2	18,7	28,5	0,8
	Orne	107	20,2	-2,7	-0,5	-10,6
	Seine-Maritime	807	42,1	24,1	22,7	26,0
	Normandie	5 157	33,5	16,5	23,1	5,2
	France métropolitaine	135 708	28,4	7,5	10,1	1,3
AHCT*	Normandie	3 099	9,2	3,7	7,7	-24,1
	France métropolitaine	96 343	16,7	-0,6	1,6	-10,2
Ensemble	Normandie	16 338	23,3	4,1	7,5	-5,7
	France métropolitaine	439 352	28,1	0,3	3,4	-6,8

* AHCT : autres hébergements collectifs touristiques.

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

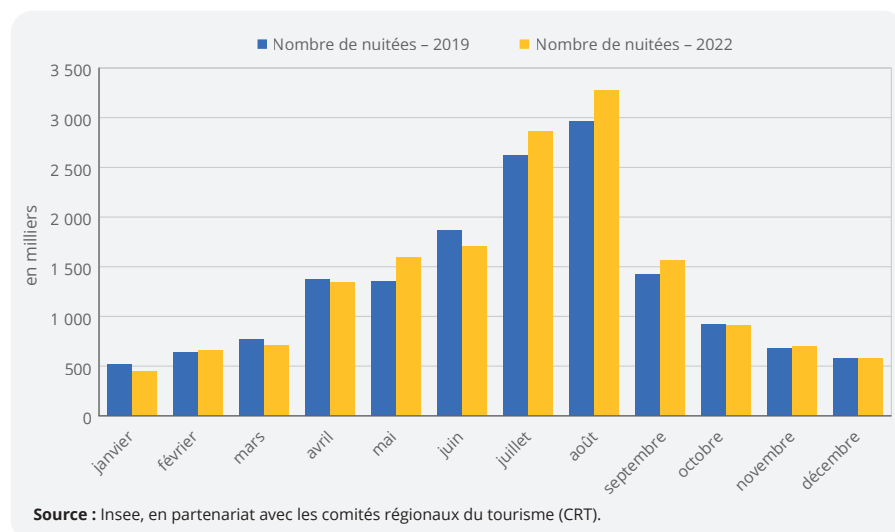
départements de la Seine-Maritime et du Calvados cumulent près des trois quarts des nuitées de la région. Ce niveau de fréquentation des hôtels normands reste en repli de 2,4 % par rapport à 2019, un retrait légèrement plus faible qu'en France métropolitaine (-3,4 %). À l'exception de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur où le nombre de nuitées est stable, toutes les régions font état d'un recul du nombre de nuitées, avec des évolutions comprises entre -0,8 % en Nouvelle-Aquitaine et -7,1 % en Occitanie. En Normandie, la fréquentation des hôtels par les touristes résidents est quasiment stable (+0,4 %), alors que celle des non-résidents est nettement inférieure à 2019 (-11,2 %). La clientèle d'affaires, qui représente 42,2 % des nuitées normandes, diminue de 6,5 %, un recul moins important qu'au niveau national (-8,6 %). Tous les

départements normands sont concernés par ce repli, de -5,5 % dans l'Orne à -10,3 % dans la Manche.

... et diminue dans tous les départements normands

Tous les départements de la région sont affectés par une diminution de la fréquentation hôtelière, de -0,3 % en Seine-Maritime à -10,2 % dans l'Eure. La baisse de la fréquentation hôtelière dans le Calvados (-1,7 %) résulte essentiellement de la clientèle non-résidente, moins présente dans ce département qu'en 2019 (-17,8 %). Les nuitées des non-résidents ne progressent que dans le département de la Seine-Maritime (+4,9 %). En 2022 et malgré des résultats en baisse pour ce type d'hébergement, la

► 3. Évolution mensuelle des nuitées de tous les hébergements touristiques en Normandie



capacité d'accueil augmente légèrement dans l'hôtellerie de la région (0,7 % de chambres en plus) tandis qu'elle baisse de 2,1 % en France métropolitaine. Le nombre de chambres progresse dans les hôtels normands de 3 étoiles (+5,5 %) et de 4 ou 5 étoiles (+11,2 %). À l'inverse, le nombre de chambres diminue dans les hôtels non classés (-11,7 %) et de 1 ou 2 étoiles (-4,4 %), mais la diminution du nombre de nuitées pour ces catégories d'hôtels est plus importante que celle de l'offre.

Toutes catégories confondues, le **taux d'occupation** recule de 2,8 points par rapport à 2019 et atteint 55,4 % en Normandie. Il reste inférieur au niveau national dont le niveau baisse également de 2 points (60,4 %). Ce taux varie néanmoins selon la catégorie d'hôtels et s'échelonne, en Normandie, entre 48,5 % pour les hôtels non classés et 62,4 % pour les hôtels de 4 ou 5 étoiles.

Le taux d'occupation est plus marqué pour les hôtels de la Manche (59,0 %) alors qu'il demeure plus faible dans le département de l'Orne (48,6 %).

Les non-résidents qui séjournent en Normandie viennent d'Europe à plus de 80 %

Dans les hôtels normands, les touristes non-résidents représentent 22,2 % des nuitées, 11 points de moins qu'en France métropolitaine. Leur fréquentation diminue de 11,2 % dans la région par rapport à 2019, légèrement plus qu'au niveau national (-10,0 % ► **figure 4**). Toutes les régions françaises sont concernées par ce recul de la fréquentation hôtelière des non-résidents : de -1,4 % dans les Pays de la Loire à -27,6 % en Occitanie.

Désormais, plus de 80 % des nuitées non-résidentes proviennent de la clientèle européenne, malgré une fréquentation en baisse par rapport à 2019 (-2,3 %). Les touristes en provenance du Royaume-Uni, première clientèle étrangère dans les hôtels normands, viennent moins nombreux en 2022 (-18,7 %), comme la clientèle espagnole (-19,0 %). De même, la fréquentation des touristes en provenance de Russie, au 8^e rang des pays européens en 2019, baisse considérablement en raison des événements géopolitiques intervenus en 2022. En revanche, la fréquentation est en hausse pour les clients provenant d'Allemagne (+10,6 %), des Pays-Bas (+14,6 %) et d'Italie (+11,5 %). Hors Europe, les touristes non-résidents sont moins nombreux à séjourner en Normandie en 2022 que lors de l'année 2019. Avec une diminution de leur fréquentation de plus d'un tiers, les touristes en provenance des États-Unis

► 4. Évolution des nuitées dans les hôtels en Normandie et en France métropolitaine selon la provenance de la clientèle

Pays d'origine	Nuitées en Normandie en 2022 (en milliers)	Évolution 2019-2022 (en %)	
		En Normandie	En France métropolitaine
Total	8 081	-2,4	-3,4
France	6 286	0,4	0,2
Pays étrangers	1 795	-11,2	-10,0
Europe	1 463	-2,3	-1,2
dont Royaume-Uni	323	-18,7	-11,0
dont Belgique	278	3,6	0,4
dont Allemagne	189	10,6	-1,0
dont Pays-Bas	159	14,6	31,2
dont Italie	132	11,5	-3,6
dont Espagne	76	-19,0	-6,3
dont Suisse	67	2,8	6,5
Amérique	260	-31,7	-10,9
dont États-Unis	220	-33,8	-11,2
dont Canada	18	-34,9	-7,0
Asie-Océanie	58	-54,2	-46,0
Afrique	13	-14,1	-19,5

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

et du Canada sont bien moins nombreux qu'en 2019, une année marquée par le 75^e anniversaire du débarquement. Le recul des nuitées de la clientèle asiatique est encore plus prononcé (-54,2 %), les clientèles japonaises et chinoises étant encore sujettes à des restrictions sanitaires fortes.

16,5 % de nuitées supplémentaires dans les campings normands

En 2022, la fréquentation des campings normands atteint près de 5,2 millions de nuitées, soit 3,8 % des nuitées de France métropolitaine. Si ce total ne place la Normandie qu'au 8^e rang des régions pour la fréquentation dans les campings, les départements du Calvados et de la Manche cumulent à eux seuls près de huit nuitées régionales sur dix. Déjà très dynamique au cours de l'année 2019, la fréquentation des campings normands progresse encore nettement en 2022 (+16,5 % par rapport à 2019, soit 730 000 nuitées supplémentaires). Cette hausse de la fréquentation des campings normands, bien supérieure à celle observée au niveau national (+7,5 %), est la plus élevée des régions métropolitaines, devant les Hauts-de-France et la Bretagne (respectivement +12,9 % et +12,1 %), principalement grâce aux touristes résidents qui sont nettement plus nombreux dans les campings de la région en 2022 (+23,1 % par rapport à 2019).

Au sein des territoires de la région, les départements de la Seine-Maritime (+24,1 %), de la Manche (+18,7 %) et du Calvados (+15,4 %) ont enregistré d'importantes hausses de leur fréquentation dans les campings, notamment grâce à une clientèle résidente en forte croissance dans les départements de la Manche et du Calvados. En revanche, la fréquentation

des campings baisse dans l'Eure et l'Orne (respectivement -1,4 % et -2,7 %). À l'instar de ce qui est observé pour les hôtels de la région, l'offre des campings normands est légèrement supérieure à celle de 2019 (+0,7 %). Le nombre d'emplacements offerts progresse dans les campings non classés (+18,9 %) et 4 ou 5 étoiles (+6,1 %), mais il baisse nettement dans les 1 ou 2 étoiles (-10,5 %), et de manière plus mesurée dans les campings 3 étoiles (-1,9 %).

Au cours de l'année 2022, 42,6 % des emplacements sont occupés, soit 5,9 points de plus qu'en 2019 et malgré un contexte d'augmentation de l'offre. C'est la plus forte progression parmi les régions métropolitaines et le taux d'occupation normand dépasse désormais le niveau national (39,5 %). Seules les régions d'Île-de-France, de Bretagne et de Provence-Alpes-Côte d'Azur présentent des taux d'occupation supérieurs à celui de la Normandie. Le Calvados est le département bénéficiant du taux le plus élevé de la région (49,5 %), alors que l'Orne est avec 23,4 % le territoire le moins prisé pour ce type d'hébergement. Comme pour les hôtels, le taux d'occupation augmente avec la montée en gamme des campings et varie de 23,7 % pour les non classés à 52,8 % pour les 4 ou 5 étoiles. Le taux d'occupation fluctue également selon la période de l'année avec des pics observés durant les mois de juillet (61,0 %) et d'août (69,4 %), les autres mois oscillant entre 23,5 % en avril et 33,8 % en septembre.

La fréquentation des touristes venant d'Allemagne en forte hausse dans les campings normands

En Normandie, les campeurs résident à l'étranger représentent 33,5 % des nuitées, une part plus importante qu'au

niveau national (28,4 %). Ces touristes non-résidents, provenant presque exclusivement de pays européens, représentent 1,7 million de nuitées dans la région lors de l'année 2022

► **figure 5.** La fréquentation de ces touristes progresse de 5,2 % par rapport à 2019, un rythme supérieur au niveau national (+1,3 %). Dans un contexte de reprise post-crise sanitaire, la Normandie se situe ainsi au 3^e rang des régions de France métropolitaine en termes de progression derrière la Corse (+7,2 %) et le Grand Est (+6,6 %).

La fréquentation non-résidente en camping augmente surtout très fortement en Seine-Maritime (+26,0 %) tandis que la hausse est plus contenue dans le Calvados et la Manche, et que leur fréquentation recule en revanche dans l'Orne et l'Eure.

S'agissant des pays d'origine, les touristes en provenance des Pays-Bas sont toujours les plus nombreux à séjourner dans les campings normands, malgré une baisse de leur fréquentation de 3,6 % par rapport à 2019 (contre +1,8 % en France métropolitaine). La fréquentation de la clientèle britannique, désormais au 3^e rang des pays les plus représentés, est également en baisse (-2,8 %), mais bien moins qu'au niveau national (-21,5 %).

En revanche, la fréquentation des touristes en provenance des autres principaux pays européens est en augmentation, notamment pour ceux venant d'Allemagne, de Suisse et d'Irlande pour lesquels des hausses particulièrement soutenues sont observées. ●

Flavien Alleaume, Guillaume Chantre, Valentin Rose (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► 5. Évolution des nuitées dans les campings en Normandie et en France métropolitaine selon la provenance de la clientèle

Pays d'origine	Nuitées en Normandie en 2022 (en milliers)	Évolution 2019-2022 (en %)	
		En Normandie	En France métropolitaine
Total	5 157	16,5	7,5
France	3 427	23,1	10,1
Pays étrangers	1 730	5,2	1,3
Europe	1 727	5,8	1,4
dont Pays-Bas	645	-3,6	1,8
dont Allemagne	383	30,7	15,5
dont Royaume-Uni	296	-2,8	-21,5
dont Belgique	234	11,6	2,5
dont Suisse	55	58,7	25,7
dont Italie	26	7,9	-13,4
dont Danemark	22	10,8	-6,3
dont Irlande	20	40,7	12,4
dont Espagne	18	-37,2	-12,5

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT).

► Définitions

Les **non-résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal à l'étranger. Les **résidents** sont les personnes, quelle que soit leur nationalité, qui ont leur domicile principal en France.

La **fréquentation en nuitées** correspond au nombre total de nuits passées par les clients dans un établissement touristique. Un couple séjournant trois nuits dans un établissement compte pour six nuitées, de même que six personnes ne séjournant qu'une nuit.

Les **autres hébergements collectifs touristiques** sont les résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse.

Le **taux d'occupation** est le rapport du nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) occupées au nombre de chambres (ou d'emplacements ou d'unités d'hébergements) effectivement offertes sur une période donnée (c'est-à-dire en excluant les fermetures saisonnières).

Le **classement des hébergements** est réalisé par **Atout France** et reste valable 5 ans.

► Sources

Les résultats présentés s'appuient sur trois enquêtes mensuelles réalisées par l'Insee, en partenariat avec la Direction générale des entreprises (DGE) et les comités régionaux et départementaux du tourisme.

L'**enquête de fréquentation hôtelière (EFH)** est réalisée auprès d'un échantillon national d'hôtels de tourisme.

L'**enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air (EFHPA)** est réalisée d'avril à septembre inclus auprès des campings possédant au moins un emplacement de passage.

L'**enquête de fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques (EFAHCT)** est réalisée auprès notamment des auberges de jeunesse, centres internationaux de séjour, centres sportifs, résidences hôtelières et de tourisme, villages de vacances, maisons familiales.

L'hébergement en logement individuel proposé par des particuliers n'est pas couvert par ces enquêtes, que l'offre soit marchande (gîtes, chambres d'hôtes, appartements de tourisme proposés par des centrales de réservation, etc.) ou non marchande (résidences secondaires ou hébergements chez des parents ou amis).

► Pour en savoir plus

- **Chantre G. (Insee)**, « La fréquentation touristique dépasse son niveau d'avant-crise en 2022 », Bilan économique 2022, *Insee Conjoncture* n° 37, juin 2023.
- **Dangerfield O. (Insee)**, « Fréquentation touristique estivale en 2022 : les campings au-dessus de leur niveau d'avant-crise », *Insee Focus* n° 280, novembre 2022.
- **Chantre G., Hurard C. (Insee)**, « En Normandie, un été 2022 marqué par le retour des touristes résidant en France », *Insee Flash* n° 126, novembre 2022.

